qui les a amenés à s'unir «n'est plus seulement d'ordre militaire mais revêt des aspects mondiaux d'ordre politique, économique, scientifique et psychologique». Au cours de leur examen de la situation internationale, les ministres ont exprimé le regret qu'il ne se produise aucun progrès au sujet de la réunification de l'Allemagne et la détermination de maintenir la liberté de Berlin-Ouest. Ils ont déclaré que le désarmement par étapes sous un régime de contrôle international efficace reste un des principaux objectifs de leurs gouvernements et ils ont exprimé l'espoir que se produirait un traité efficace tendant à l'arrêt des essais nucléaires. Ils ont accordé une attention sérieuse à l'importance qu'il y a d'accroître les consultations d'ordre politique parmi les membres du Conseil. Ils ont également mis l'accent sur l'aide à accorder aux régions les moins favorisées du monde et ils ont affirmé de nouveau leur détermination d'accroître leurs efforts pour aider ces régions à relever leurs normes sociales et matérielles.

La réunion ministérielle annuelle a eu lieu à Paris du 13 au 15 décembre 1961. le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable H. C. Green: le ministre des Finances, l'honorable D. M. Fleming; le ministre de la Défense nationale, l'honorable D. S. Harkness, dirigeaient la délégation canadienne. La réunion a examiné à fond la situation internationale, en particulier à l'égard de la crise provoquée par les Soviets à Berlin. Elle a approuvé la reprise des contacts diplomatiques avec l'Union soviétique et exprimé l'espoir qu'on en arrive à un règlement par voie de négociations. Les ministres ont reconnu qu'il n'est pas possible de supprimer unilatéralement les droits et obligations déterminés dans des accords internationaux au moven de la conclusion d'un «traité de paix» par l'Union soviétique avec un régime de sa propre création et ils ont exposé de nouveau les responsabilités que chaque État membre a assumées en vue de la sécurité et du bien-être de Berlin. Ils ont fait état de la puissance défensive de l'Alliance et convenu que, tant que le bloc communiste ne voudrait pas consentir à un désarmement réel, l'Alliance n'a le choix que de continuer à affermir ses forces armées et à moderniser son armement afin de détourner l'agression communiste et de se trouver en mesure de faire face à toute forme d'attaque. En même temps, les ministres ont exprimé l'espoir que, malgré le refus du gouvernement soviétique d'accepter un mode efficace et universellement applicable de contrôle international, les négociations en vue du désarmement, quand elles reprendront, produiront des résultats utiles.

Les représentants permanents des États membres se sont réunis entre les réunions ministérielles pour examiner les événements internationaux d'ordre militaire, économique et politique qui intéressent l'Alliance, revoir les plans de défense des membres, étudier la question des dépenses relatives aux installations militaires financées en commun (infrastructure) et aviser aux mesures propres à assurer l'état de préparation en temps de paix et la protection civile. Des manœuvres militaires ont eu lieu pour démontrer l'état de préparation où se trouvent les contingents de l'armée de terre, de mer et de l'air affectés aux divers commandements de l'OTAN.

L'apport du Canada à l'OTAN.—L'appui qu'il a accordé à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en 1961 reste l'un des fondements de la politique étrangère du Canada. A titre d'apport à la puissance militaire de l'Alliance, le Canada maintient une brigade d'infanterie et une division aérienne en Europe, ainsi que des troupes auxiliaires au Canada. Il a assigné un fort contingent naval au commandant allié suprême de l'Atlantique (SACLANT) en vue de la défense de la région du Canada et des États-Unis en cas d'urgence, et il participe avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain par l'intermédiaire du Commandement de défense aérienne nord-américain (NORAD).

En juin 1961, le premier ministre faisait connaître la conclusion d'un accord entre le Canada et les États-Unis au sujet de la défense de la région du Canada et des